Rapport annuel des sapeurs-pompiers du canton de Berne 2023

GVB
Nous assurons votre bâtiment.

Investissements de l’AIB dans les sapeurs-pompiers bernois

	2022	2023
Contributions de fonctionnement des communes	8’400’000	8’400’000
Contributions au système d’adduction d’eau d’extinction	2’200’000	1’800’000
Subventions aux corps de sapeurs-pompiers d’entreprise	40’000	10’000
Contributions aux regroupements des corps de sapeurs-pompiers	560’000	260’000
Contributions spéciales aux centres de renfort	4’900’000	5’100’000
Contributions aux interventions (assistances de corps voisins, engins spéciaux)	400’000	250’000
Cours de formation de l’AIB	3’100’000	3’700’000
Cours de perfectionnement régionaux	70’000	70’000
Jeunes sapeurs-pompiers	420’000	410’000
Conseil aux corps de sapeurs-pompiers par les inspecteurs des sapeurs-pompiers d’arrondissement	230’000	260’000
Administration/alarme		250’000
Total	**20’440’000**	**20’510’000**

Impressum
Société éditrice: Assurance immobilière Berne (AIB)
Rédaction: division Communication, Linda Zampieri, Papiermühlestrasse 130, 3063 Ittigen, 031 925 11 11, kommunikation@gvb.ch
Photos: Simon Opladen (Page de couverture), Adrian Moser (pp. 4, 5, 22, 24), Matthias Gräub (p. 7 en bas, à gauche), Peter Frick (p. 7 en haut, à gauche, p. 9), Protection et sauvetage Berne (p. 17), autres photos màd.

Sommaire

Éditorial 4

Interventions 6

Formation et perfectionnement 8

Gros plan : infrastructure de formation 10

Gros plan : instructrices et instructeurs des sapeurs-pompiers 14

Tâches cantonales et tâches spéciales 16

Surveillance et conseil 18

Technique spécialisée 19

Approvisionnement en eau d'extinction 20

myFeuerwehr 21

Personnel 22

L'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB 26

« Je suis incroyablement fier de la qualité avec laquelle le service du feu fonctionne dans le canton de Berne. »

Chères lectrices, chers lecteurs,

Je dois avouer que le service du feu me fascine. Dès que j'entends une sirène, je consulte rapidement myFeuerwehr pour voir ce qui se passe. Voilà aussi pourquoi la visite du centre de formation des sapeurs-pompiers finlandais à Kuopio a été pour moi un moment très fort. Cet été, les sapeurs-pompiers bernois y ont en effet suivi une formation à l'utilisation de grands ventilateurs mobiles lors d'interventions difficiles. En Suisse, de tels entraînements sont hélas limités faute d'infrastructure adéquate. J'ai donc été impressionné par les nombreuses possibilités offertes par le centre de formation finlandais. Presque tout peut y être simulé. Et ce, à un niveau très élevé.

Cette visite m'a inévitablement fait penser à ce que nous voulons proposer à l'avenir, dans le canton de Berne, à nos sapeurs-pompiers en matière de formation. L'infrastructure actuelle nous a rendu bien des services pendant de nombreuses années. Toutefois, les exigences en matière de formation augmentent, et pour que le service du feu reste attrayant, nous devons y répondre de manière adéquate. Je suis donc curieux de savoir ce que l'étude de faisabilité lancée donnera comme résultat. Il est essentiel de prendre une décision de principe afin de créer à nouveau une sécurité de planification pour tous les partenaires concernés. Je suis fier que l'AIB prenne la direction de ce projet et que la participation de l'Inspectorat des sapeurs-pompiers permette à l'aspect spécialisé d'être représenté.

Je tiens ici à remercier Peter Frick et son équipe de l'Inspectorat des sapeurs-pompiers pour l'énorme travail fourni l'année passée. Et pour terminer, je tiens à saluer l'engagement altruiste de tous les membres des corps de sapeurs-pompiers en faveur de la population bernoise. Du fond du cœur, merci !

Stefan Dürig
CEO de l'Assurance immobilière Berne

« Notre exigence est que le service du feu fonctionne parfaitement. Pour le garantir, nous avons effectué un état des lieux en 2023 avec toutes les organisations de sapeurs-pompiers. »

Chères lectrices, chers lecteurs,

Événements majeurs, exercices de grande envergure et appréciation générale : pour les sapeurs-pompiers, l'année 2023 a été marquée par des événements importants et exigeants.

Une fois de plus, les sapeurs-pompiers bernois ont prouvé qu'ils sont bien préparés, bien équipés et bien formés. 9'500 personnes sont prêtes 24h/24 et 365 jours par an à tout donner, par n'importe quel temps, pour la sécurité de la population. Les membres des sapeurs-pompiers de milice, des sapeurs-pompiers professionnels et des sapeurs-pompiers d'entreprise travaillent en bonne intelligence et arrivent en 10 à 15 minutes sur le lieu d'intervention, où que ce soit dans le canton.

Pour que cela reste le cas à l'avenir, l'Inspectorat des sapeurs-pompiers a rendu visite en personne à toutes les organisations de sapeurs-pompiers du canton de Berne en 2023, dressant un état des lieux en s'entretenant alors avec la direction opérationnelle des sapeurs-pompiers ainsi qu'avec les responsables politiques. Parallèlement, nous avons également à chaque fois assisté à un exercice, que nous avons évalué. Nous sommes en train d'analyser les enseignements tirés de ce contrôle général et nous définissons des mesures correspondantes pour la formation et la planification stratégique.

J'ai le plaisir de vous proposer, par le biais du présent rapport annuel, un aperçu de l'année 2023, qui a été très chargée pour les sapeurs-pompiers du canton de Berne. Je vous souhaite une agréable lecture.

Colonel Peter Frick
Inspecteur cantonal des sapeurs-pompiers
Chef de l'Inspectorat des sapeurs-pompiers

Interventions

Tuiles arrachées, arbres déracinés et deux déraillements : au printemps 2023, la tempête « Mathis » a mis les nerfs des sapeurs-pompiers bernois à rude épreuve. De telles interventions peuvent être difficiles à supporter. L'aide de l'équipe de PEER de l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB, qui propose consultations et entretiens, est alors la bienvenue.

Les 141 organisations de sapeurs-pompiers du canton de Berne sont intervenues environ 11'000 fois durant l'année sous revue (+14,5 %). Il y a eu 1'197 interventions pour des incendies (–3,7 %), 1'466 pour des dommages dus aux éléments naturels (+141,5 %) et 1'773 pour des assistances (–20,3 %). Des incidents liés au mazout / à la benzine ont été à l'origine de 1'026 alarmes (+1,6 %) ; les risques de nature atomique, biologique ou chimique (événements ABC) ont déclenché 72 alarmes (–8,9 %) et les alarmes automatiques ont été au nombre de 2'611 (+22 %). De plus, 258 sauvetages de personnes (+28,4 %) et 574 sauvetages d'animaux (+159,7 %) ont été réalisés. Par ailleurs, il y a eu 26 interventions sur des installations ferroviaires (+52,9 %).

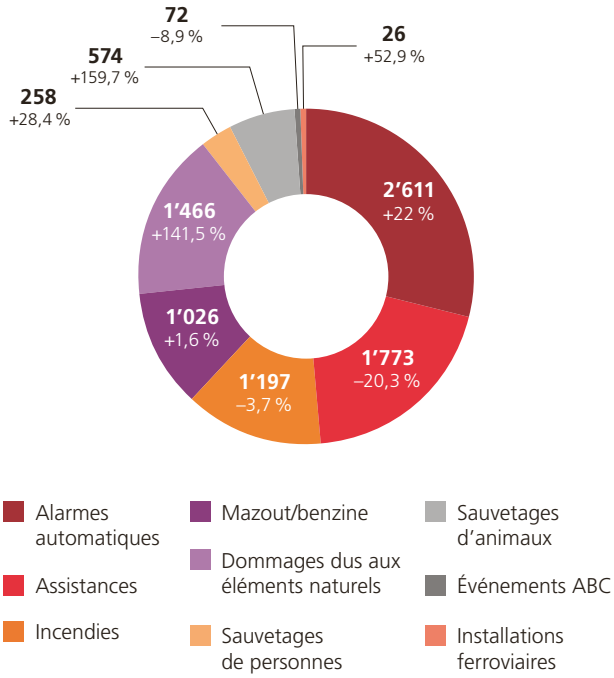

Par rapport à l'année précédente

« Il est capital de pouvoir compter sur ses camarades pendant une intervention, mais aussi après. L'équipe de PEER est là pour ça. »

Helena Arabin
Membre de l'équipe de PEER

Équipe de PEER : des sapeurs-pompiers aident les sapeurs-pompiers

Une intervention peut être la source de bien des pensées et sentiments. En particulier après des interventions difficiles, il est important que les sapeurs-pompiers puissent revenir sur les événements et les traiter sur le plan psychologique. Pour cela, ils peuvent s'adresser à l'équipe de PEER. Selon le principe « des sapeurs-pompiers aident les sapeurs-pompiers », des sapeurs-pompiers expérimentés et spécialement formés conseillent et aident leurs collègues dès lors que ceux-ci en éprouvent le besoin. L'équipe de PEER est composée de sept personnes qui suivent toute l'année des formations continues. En 2023, elle a été sollicitée huit fois. Selon la situation, l'équipe de PEER vient en aide à des groupes ou à des individus. Les consultations sont soumises au secret médical et peuvent, sur demande, être anonymes. Les sapeurs-pompiers ne devraient pas hésiter et peuvent contacter l'équipe de PEER à tout moment.

Celle-ci est en effet joignable 24h/24 et 7j/7 :
0800 118 999 (gratuit) ou **feuerwehr@gvb.ch**

Aperçu des principaux événements dans le canton de Berne

Incendie d'une menuiserie à Perles

Incendie d'un bâtiment industriel à Longeau

Déraillement à Choufaille

Déraillement à Büren zum Hof

Tempête « Mathis » : deux déraillements
Le 31 mars 2023, la tempête « Mathis » a balayé le Plateau avec des vents atteignant 136 km/h. Les organisations de sapeurs-pompiers du canton de Berne sont intervenues pour des arbres déracinés et des tuiles arrachées. De plus, il leur a fallu gérer deux déraillements. Les sapeurs-pompiers de la région de Bienne et de Jolimont ont été sollicités pour un déraillement juste avant la gare de Choufaille. Le train circulait avec 16 passagers, dont 3 ont été blessés. Peu de temps après, les sapeurs-pompiers professionnels de Berne et les sapeurs-pompiers de Fraubrunnen sont intervenus pour un déraillement à Büren, avec des wagons couchés sur le côté. Sur les 54 personnes à bord du train, 12 ont subi des blessures parfois graves. Toutes les forces d'intervention ont maîtrisé la situation avec calme et de manière coordonnée. Les deux déraillements ont vraisemblablement été causés par la tempête. Un débriefing a eu lieu le 12 mai 2023 sous la direction de l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB. Des représentants des sapeurs-pompiers, de la police, des services de sauvetage et de la REGA y ont participé. Les enseignements tirés du débriefing sont directement intégrés aux formations ultérieures.

Formation et perfectionnement

L'exercice de grande envergure « Insieme » a eu lieu en mai 2023. De plus, un projet-pilote pour le cours de base des jeunes sapeurs-pompiers a démontré sa pertinence. Et pour la dernière fois, la formation aux grands ventilateurs a eu lieu en Finlande au cours de l'année sous revue.

Au cours de l'année sous revue, 2'091 personnes ont suivi des cours cantonaux, pour une fréquentation moyenne de 86 % et des coûts de 3,7 millions de francs. Les cours de perfectionnement régionaux ont attiré 1'074 personnes, pour une fréquentation moyenne de 91 % et des coûts de 70'000 francs.

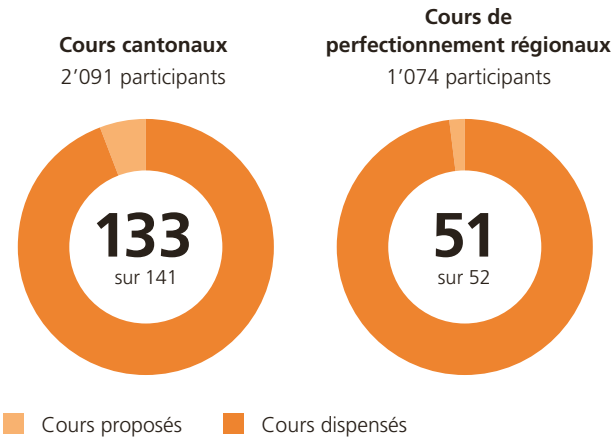

Jeunes sapeurs-pompiers : mise en adéquation du cours de base

Au cours de l'année sous revue, 6 formations de base (147 participants) ont été données dans le cadre des jeunes sapeurs-pompiers et 6 perfectionnements (139 participants) ont été proposés. À titre de projet pilote, l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB a réalisé pour la première fois la formation de base sous forme de cours journalier sans nuitée, afin de la mettre en adéquation avec la formation des adultes. Le bilan a été tout à fait positif. À l'avenir, ce modèle remplacera le camp de jeunes sapeurs-pompiers actuel, ce qui permettra de proposer davantage de cours dans certaines régions.

Journées de formation internationales aux grands ventilateurs

En août 2023, les journées de formation annuelles aux grands ventilateurs ont eu lieu à Kuopio, en Finlande. Des représentants des sept centres de renfort spécialisés avec grands ventilateurs mobiles dans le canton de Berne ainsi que des sapeurs-pompiers des cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Zurich y ont participé. Les exercices ont porté sur la tactique d'intervention pour ce qui est de la ventilation et du refroidissement avec un grand ventilateur. Les connaissances et la mise en œuvre sur le plan tactique sont maintenant bien établies. Le prochain cours international aura lieu ailleurs afin d'entraîner de nouvelles compétences.

La numérisation dans la formation

Pour la formation des sapeurs-pompiers également, la numérisation est un enjeu majeur. Cela ne signifie pas que la formation à proprement parler sera numérique. Les outils numériques servent davantage à simplifier les engagements et à développer les capacités des sapeurs-pompiers. Les nouveautés telles que les énergies renouvelables et de nouvelles techniques de construction sont synonymes de nouveaux défis à relever. Des solutions numériques offrent à cet égard de nombreuses possibilités. À l'avenir, les chefs d'intervention pourront ainsi obtenir immédiatement sur leur smartphone des informations sur des dangers ou des points-clés aux alentours du lieu d'intervention. L'intervention gagnera ainsi en sécurité et en efficacité.

Exercice de grande envergure « Insieme »
L'exercice « Insieme » a eu lieu à Thoune dans la nuit du 3 au 4 mai 2023. Sur mandat de l'Office fédéral des routes (OFROU) et des organisations d'intervention d'urgence du canton de Berne, les forces d'intervention ont réalisé un exercice sur un événement majeur en situation réelle. Le scénario : une catastrophe aérienne avec plusieurs places sinistrées. Les forces d'intervention ont dû se rendre presque simultanément sur trois places sinistrées. Dans l'ensemble, plus de 600 personnes de sept organisations ont pris part à l'exercice, dont le bilan a été en grande partie positif. Les enseignements seront intégrés au cours de formation pour la conduite de l'engagement.

« Les exercices de grande envergure créent un contexte d'entraînement dont nous ne disposons pas en l'état dans les centres de formation. »

Christian Bieri
Responsable Intervention et formation
Assurance immobilière Berne

L'exercice en chiffres

80
personnes blessées/décédées

13 personnes légèrement blessées
18 personnes moyennement ou gravement blessées
40 personnes nécessitant un soutien psychosocial
9 personnes décédées

620
participantes et participants

25 personnes pour la direction d'exercice
391 personnes en exercice
39 observatrices et observateurs
130 figurantes et figurants
20 personnes pour la logistique
15 personnes pour la régie

7
services d'intervention impliqués

Office fédéral des routes (OFROU)
Sapeurs-pompiers du canton de Berne
Services de sauvetage du canton de Berne
Police cantonale bernoise
Care Team du canton de Berne
Protection civile
Office des ponts et chaussées du canton de Berne

Lancement d'une étude de faisabilité pour un centre de formation commun

L'analyse de l'infrastructure de formation, entamée en 2022, a été approfondie au cours de l'année sous revue. Après une première analyse, l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM), la Police cantonale bernoise (POCA) et l'Assurance immobilière Berne (AIB) ont lancé une étude de faisabilité pour la construction d'un centre de formation commun et centralisé permettant de donner des formations complexes.

Il y a actuellement, dans tout le canton, sept centres de formation utilisés par l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB et par l'OSSM pour la formation des membres des sapeurs-pompiers et de la protection civile. Les centres sont gérés par les communes. À moyen terme, les investissements nécessaires pour certains de ces centres sont considérables, alors que les besoins en formation ne cessent de croître. Ce constat a incité en 2022 l'AIB et l'OSSM à lancer un projet commun d'examen de l'infrastructure de formation. Les contrats-cadres en vigueur ainsi que l'efficacité, la durabilité et la rentabilité des centres ont notamment été évalués. La POCA ayant également signalé des besoins en superficie supplémentaire pour des perfectionnements, elle s'est jointe au projet en 2023.

«Nous partons pour ainsi dire de zéro. Cela nous offre une grande liberté pour répondre à la question suivante : comment formerons-nous dans dix ou vingt ans ?»

Stephan Zellmeyer
Chef du service de la protection de la population
Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires

«Pour moi, le nouveau centre de formation est bien plus qu'un bâtiment abritant nos formations. Il représente la promesse faite conjointement par les sapeurs-pompiers, la police et la protection civile d'offrir en tout temps un sentiment de sécurité à la population grâce à des spécialistes formés au plus haut niveau.»

Theo Bühlmann
Responsable Prévention et intervention
Assurance immobilière Berne

Le statu quo n'est pas une option

Une première analyse a révélé que pour garantir des formations modernes et de haut niveau avec les centres de formation actuels des investissements de 80 à 115 millions de francs doivent être prévus à moyen terme pour les trois organisations ensemble. De plus, les exigences et les charges sont toujours plus complexes. En bref : le statu quo serait coûteux et ne répondrait pas aux besoins pour donner des formations sûres et modernes.

Investissements nécessaires par centre de formation

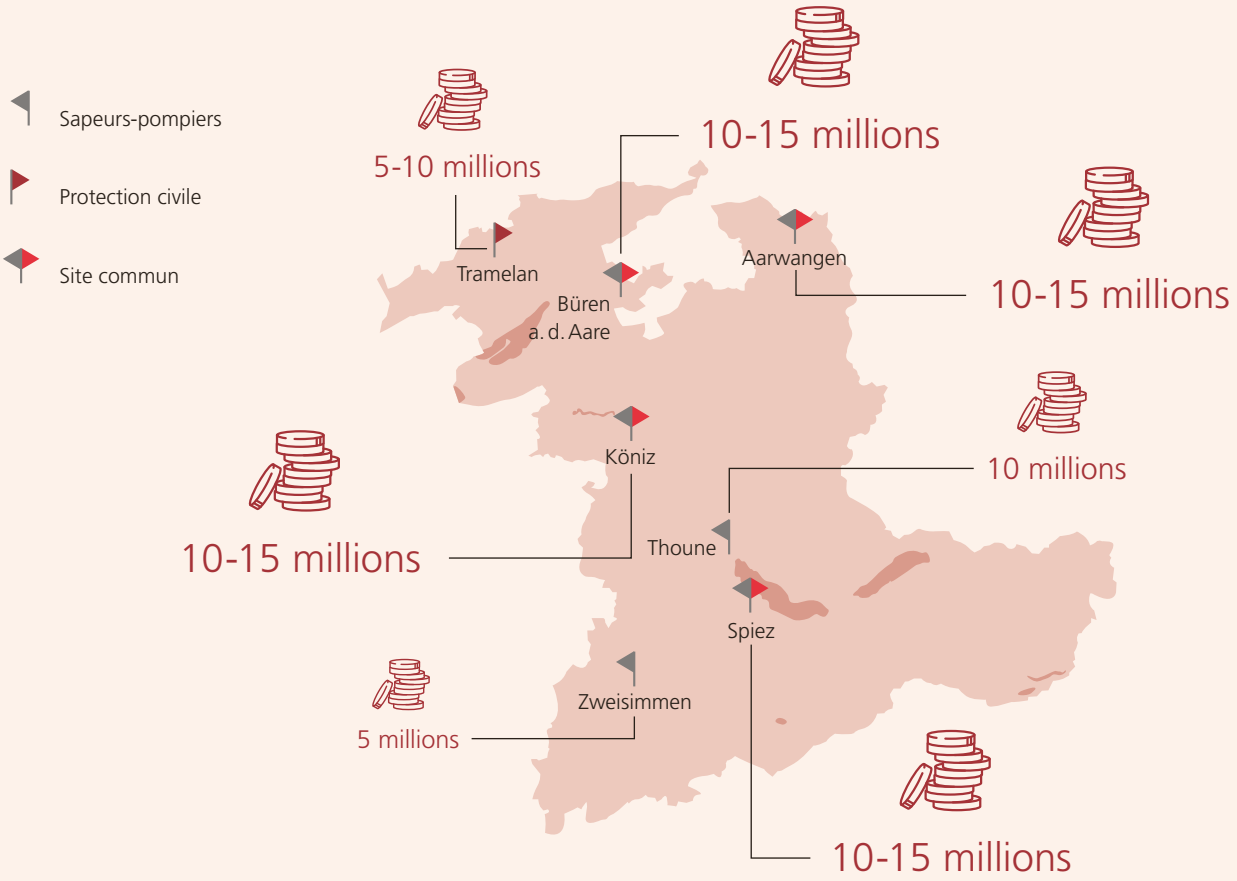

Centraliser ce qui est complexe, garder ce qui est simple au niveau local

Sur la base de la première analyse, les trois organisations examinent actuellement l'option d'un centre de formation commun et centralisé. Le leitmotiv est ici « centraliser ce qui est complexe, garder ce qui est simple au niveau local » : le centre commun permettrait de rassembler des formations sollicitant fortement l'infrastructure, par exemple la formation à la chaleur, le sauvetage impliquant des véhicules ou la gestion des substances dangereuses. Cela comprend aussi des installations de tir, de simulation et de défense contre les inondations. Les modules de formation qui ne nécessitent pas une infrastructure complexe se tiendraient davantage dans les communes. Un centre de formation commun permettrait en outre de bénéficier de synergies améliorant la rentabilité économique des formations : frais liés à l'emplacement, infrastructure de formation, taux d'occupation, ressources en personnel ou respect des prescriptions liées aux constructions et à l'environnement. Enfin et surtout, la charge financière qui pèse sur les communes en tant que gestionnaires des centres serait allégée.

Décision de principe attendue fin 2024

L'AIB, l'OSSM et la POCA ont lancé fin 2023 une étude préliminaire correspondante. Elle fournira des résultats détaillés et des bases décisionnelles quant à la faisabilité, aux coûts et aux sites envisageables. L'équipe de direction de projet est composée de représentants des sapeurs-pompiers, de la Police cantonale, de la protection civile et de l'AIB. La direction de projet générale est assurée par Theo Bühlmann, responsable Prévention et intervention à l'AIB. Le but est de parvenir à prendre, d'ici fin 2024, une décision de principe et à établir un plan de mise en œuvre concret. Et ce afin d'offrir le plus rapidement possible à toutes les parties prenantes une sécurité de planification. La mise en œuvre devrait prendre cinq à sept ans à compter de la décision politique.

«Un nouveau centre renforce l'attrait des sapeurs-pompiers.»

Theo Bühlmann est responsable Prévention et intervention à l'Assurance immobilière Berne et assume la responsabilité de l'étude de faisabilité pour un centre de formation commun. Dans un entretien, il explique pourquoi un nouveau concept de formation s'impose et quels sont les défis à relever.

Theo Bühlmann, pourquoi faut-il repenser l'infrastructure de formation?
Les exigences en matière d'infrastructure vont profondément changer ces prochaines années. Cela va affecter presque tous les domaines de formation, des techniques ménageant l'environnement et les ressources à la tactique d'intervention en passant par la sécurité au travail.

Comment en est-on arrivé à envisager un centre commun?
L'aspect économique a été déterminant. Pour moderniser l'infrastructure actuelle et la rendre viable à l'avenir, nous aurions dû trouver des financements très importants. Construire un nouveau centre commun pour les formations complexes est plus efficace et permet de tirer un bénéfice optimal des synergies entre les différents partenaires.

Quels seraient les avantages pour l'AIB?
Nous mettons tout en œuvre pour maintenir et renforcer le système de milice des sapeurs-pompiers bernois. Une nouvelle infrastructure de formation permet de proposer des formations modernes avec des outils dernier cri. Cela renforce fondamentalement l'attrait du service du feu.

Actuellement, ce sont les communes qui gèrent les centres de formation. En quoi la réorganisation envisagée changerait-elle les choses pour elles?
Si notre projet obtient le feu vert, les sapeurs-pompiers n'auront plus besoin des centres actuels. Les formations qui ne nécessitent pas d'infrastructure complexe seraient données dans les locaux des communes. Nous pourrions ainsi prendre en compte nettement plus de communes que jusqu'à maintenant.

Pourquoi l'AIB a-t-elle pris la direction de l'étude de faisabilité?
L'AIB a le mandat légal d'assurer à long terme la formation des sapeurs-pompiers. Les premiers investissements dans les centres de formation pointant à l'horizon, nous avons décidé, d'entente avec la POCA et l'OSSM de prendre la direction de l'étude de faisabilité pour faciliter sa réalisation.

Pour vous, quel est le plus grand défi à relever à cet égard?
Pour moi, le plus grand défi est de trouver un terrain approprié dans le canton de Berne, le plus central possible et qui répond à toutes nos exigences.

Et de quoi vous réjouissez-vous?
J'attends avec impatience le moment où les sapeurs-pompiers termineront le premier exercice d'incendie en situation réelle et iront prendre une bonne douche avant d'aller se restaurer au centre de formation.

«Un centre spécialisé ne signifie pas un retrait des communes.»

Stephan Zellmeyer est chef du service de la protection de la population auprès de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM) ; il défend les intérêts de la protection civile dans l'étude de faisabilité. Il explique quels sont les avantages d'une solution centralisée pour les formations spécialisées et quelles peuvent être les difficultés à surmonter.

Stephan Zellmeyer, pourquoi, à votre avis, une nouvelle infrastructure de formation est-elle nécessaire ?
Avec les sapeurs-pompiers, nous avons constaté que nous devions résoudre un problème afin de garantir une excellente formation non seulement aujourd'hui mais aussi au cours des dix à vingt prochaines années. Les centres de formation actuels ont parfois été construits dans les années 1970 ou 1980. Ils fonctionnent mais nécessitent des investissements. Dans le même temps, les exigences envers la protection civile, et donc la formation, augmentent.

À quel niveau ?
D'une part, nous sommes confrontés à de nouvelles thématiques depuis quelques années. Outre les événements naturels, nous avons vécu une pandémie et une menace de pénurie d'énergie. Sur fond de guerre en Ukraine, il est aussi de plus en plus question du rôle de la protection civile en cas de conflit armé. D'autre part, nous avons toujours moins de monde prêt à s'engager à nos côtés. Enfin, l'amélioration de la formation des cadres est un objectif déclaré au niveau politique.

En quoi le centre de formation envisagé serait-il bénéfique à cet égard ?
La protection civile repose sur un service obligatoire à l'échelon national. Nous voulons et devons proposer aux personnes effectuant un service de protection une formation attrayante et de bon niveau même sur une période assez courte. Un centre pour les formations spécialisées nous permettrait de donner des formations plus intensives et plus proches de la réalité et, à l'avenir également, des formations modernes. C'est presque impossible avec l'infrastructure actuelle, qui date un peu.

Quels sont pour vous les avantages d'un centre commun ?
Avec une infrastructure commune, nous pouvons renforcer l'interaction des organisations que sont la Police cantonale, les sapeurs-pompiers et la protection civile et la faire connaître à l'externe. De plus, il s'agit d'une question du ratio coût-avantage : il n'y a aucun avantage à construire dans tout le canton cinq centres de formation coûteux et compliqués, par exemple pour l'aide technique dans les décombres. Un centre pour les formations spécialisées est plus efficace sur le plan opérationnel – y compris en ce qui concerne l'occupation.

Et quelles sont les difficultés ?
Le dimensionnement en est certainement une. Les trois partenaires ont tous des exigences élevées en ce qui concerne la place et la complexité. Parvenir à tout réunir sous un seul toit et trouver un lieu adéquat relève de la gageure. Les communes doivent aussi participer au processus. Nous devons les accompagner au plus près. Un tel centre ne signifie pas un retrait des communes, bien au contraire : la protection civile est présente dans les communes et le restera. Que ce soit avec les cours de répétition ou avec des formations spécifiques que nous souhaitons réaliser de manière plus décentralisée qu'à l'heure actuelle.

Qu'est-ce qui vous réjouit ?
De manière générale, le très bon élan qu'a pris l'affaire et le soutien que nous avons reçu de toutes parts. Pour nous, la faisabilité est liée à une révision de la loi. À cet égard, il est bon de constater que nous sommes écoutés et pris au sérieux au plus haut niveau politique. Je me réjouis aussi que nous ayons la possibilité de penser en grand. Les chantiers sont actuellement nombreux, mais c'est aussi synonyme d'opportunités : ensemble, nous entamons un nouveau chapitre en matière de formation.

Transmettre les connaissances et le savoir-faire

Chaque année, l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB propose plus de 250 cours et 100 perfectionnements régionaux. Cette offre est rendue possible par les quelque 120 instructrices et instructeurs, qui le plus souvent transmettent à titre accessoire leur expérience et le savoir spécialisé acquis en servant chez les sapeurs-pompiers.

La formation d'instructrice fédérale et d'instructeur fédéral des sapeurs-pompiers est harmonisée dans toute la Suisse. La Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers (CSSP) définit les critères de sélection ainsi que le processus de recrutement. Elle répond de la formation et du perfectionnement ainsi que des cours de formation spécialisée des futurs instructeurs et instructrices des sapeurs-pompiers. Dans le canton de Berne, l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB évalue chaque année les besoins en instructrices et instructeurs des sapeurs-pompiers et procède à une sélection. Les sapeurs-pompiers actifs, âgés de 25 à 45 ans et en bonne condition physique, peuvent postuler. Les personnes intéressées doivent en outre se mettre à disposition dix jours par année.

Procédure de sélection en quatre temps
Les futurs instructeurs et instructrices des sapeurs-pompiers suivent un processus de sélection en quatre temps. Tout commence par une séance d'information, donnée par l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB. Les personnes intéressées envoient ensuite leur dossier de candidature par écrit. Si le dossier est convaincant, les candidates et candidats passent à la deuxième étape : un examen de quatre heures par l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB. Les personnes qui réussissent cet examen sont invitées à se présenter à la troisième étape, un assessment MINOWE de trois jours auquel participent aussi des candidates et candidats des cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, de Soleure et d'Argovie. Ici, les compétences personnelles, les compétences sociales, de même que les capacités didactiques et méthodologiques figurent à l'avant-plan. Vient alors la quatrième et dernière étape : la formation de base de cinq jours donnée par la CSSP. Les futurs instructeurs et instructrices y apprennent comment instruire.

« Notre vaste offre de cours n'est possible que grâce à nos instructrices et instructeurs. Un grand merci à toutes et à tous pour leur dévouement ! »

Christian Bieri
Responsable Intervention et formation
Assurance immobilière Berne

« Je donne très volontiers des cours. »

Sam van der Wee
Instructeur des sapeurs-pompiers
Sapeurs-pompiers du Bödeli

Sam van der Wee a terminé avec succès la formation d'instructeur des sapeurs-pompiers en mars 2023. Dans un entretien, il explique pourquoi il aime donner des cours et comment il a vécu la formation.

Pourquoi as-tu postulé pour devenir instructeur des sapeurs-pompiers ?
Je donne très volontiers des cours et j'ai déjà une solide expérience en matière d'instruction grâce à mon métier de sanitaire de sauvetage. Pour « mes » sapeurs-pompiers, je suis en outre vice-commandant et chef de la formation. J'aime l'humain sous toutes ses facettes. Apporter quelque chose à autrui est une source de motivation, de même que de transmettre une palette de savoirs aussi large que possible.

Comment as-tu vécu la formation ?
La séance d'information virtuelle en janvier 2022 a été suivie par l'examen d'une demi-journée auprès de l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB en mai 2022. Celui-ci était composé d'un questionnaire à choix multiple, d'une présentation, d'un rapport et d'un entretien de candidature. J'ai ensuite été convié à l'assessment MINOWE à Bad Zurzach. Ce fut très intensif. Nous avions préparé au préalable trois leçons, que nous avons dû soudainement revoir de fond en comble. Voilà qui montre comment une équipe fonctionne sous pression. En mars 2023, le cours de base de la CSSP s'est déroulé à Seewen. J'ai laissé mes camarades de classe me convaincre de changer mon plan à la dernière minute. Sans succès, hélas. Mais j'en ai tiré quelque chose.

Combien de temps consacres-tu à ton activité d'instructeur ?
La plupart d'entre nous le font à titre accessoire. Seuls dix jours de cours par année sont obligatoires. J'ai heureusement un employeur très compréhensif. Mais concilier un métier et l'activité d'instructeur n'est pas toujours chose aisée. J'apprécie donc que les formations soient repensées et gagnent – espérons-le – en flexibilité.

Quel soutien t'apporte l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB pour ton activité d'instructeur ?
Nous recevons de nombreuses informations de qualité. Les délais sont parfois un peu serrés. Mais grâce à la planification des cours en continu, j'arrive à bien coordonner mes interventions avec les impératifs de mon employeur. Les leçons sont aussi toutes déjà transcrites, et la planification des leçons est excellente. Pour nous préparer, nous avons amplement le choix.

Quelle formation te réjouit le plus en tant qu'instructeur ?
Toutes ! Mais pour commencer, je me réjouis de donner la formation de base. Elle réunit le plus souvent des gens très motivés, ce qui est plaisant. J'aime transmettre à autrui ce qui m'enflamme.

Tâches cantonales et tâches spéciales

Certains corps de sapeurs-pompiers sont responsables, en plus de leur mission de base légale, d'autres tâches. Les 28 centres de renfort spécialisés sont intervenus 600 fois au total durant l'année sous revue.

Ils l'ont fait 258 fois pour des sauvetages de personnes après un accident (+28,4 %), 72 fois pour des risques de nature atomique, biologique ou chimique (protection ABC, –8,9 %), 244 fois pour des incidents liés au mazout (défense contre les hydrocarbures, –11,9 %) et 26 fois sur des installations ferroviaires (+52,9 %).

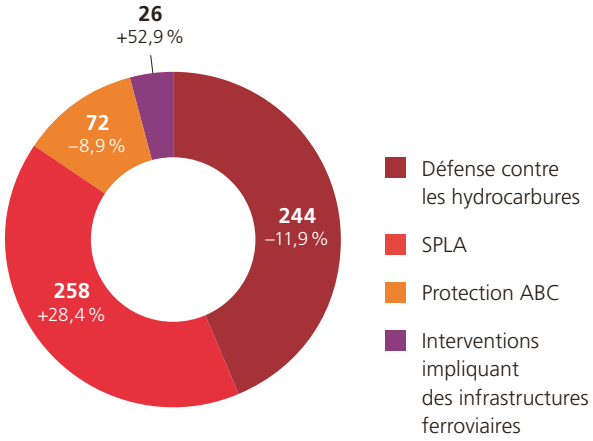

Par rapport à l'année précédente

Par rapport à l'année précédente, le nombre de sauvetages de grands animaux a nettement baissé. Au cours de l'année sous revue, les centres de renfort spécialisés sont intervenus 27 fois pour sauver des vaches et des chevaux (–25 %).

Pour s'acquitter de leurs tâches, les centres de renfort spécialisés sont équipés d'engins spéciaux. Des véhicules à nacelle élévatrice ont été utilisés 355 fois au cours de l'année écoulée (+5,7 %), et des grands ventilateurs mobiles, 49 fois (–5,8 %).

Nouvelle caisse amovible de décontamination
L'équipement de base des quatre centres de renfort spécialisés ABC comprend un système modulaire et mobile de décontamination. Avec le concours de l'Assurance immobilière Berne, Protection et sauvetage Berne a acheté durant l'été 2023 une caisse mobile de décontamination. Elle complète les moyens disponibles dans le canton, surtout en cas d'événement majeur dans le domaine ABC.

Audit des tâches cantonales
En 2022, une entreprise externe a réalisé, sur mandat de l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB, un audit des prestations et processus concernant les tâches cantonales. Les processus internes et la réalisation des tâches cantonales ont été notés très positivement par les personnes et instances sondées. Il est toutefois apparu que des améliorations étaient possibles, notamment en ce qui concerne les achats, la formation et les perfectionnements et certains processus généraux. Les points décelés vont maintenant être optimisés progressivement.

« Savoir qu'il y a à Berne une caisse de décontamination disponible si nos moyens devaient ne pas suffire est réconfortant. »

Major Christian Giesser
Commandant
Sapeurs-pompiers de Langenthal

Pour éliminer les substances dangereuses, les forces d'intervention et les personnes sauvées lors d'un engagement ABC doivent être décontaminées. La nouvelle caisse mobile de décontamination contient à cet effet deux salles de douche indépendantes (A et B) avec chacune trois douches. Cela permet à 6 personnes mobiles d'être décontaminées en même temps, soit au maximum 120 personnes par heure. La salle de douche A permet en outre de décontaminer des patients allongés.

Surveillance et conseil

Une évaluation globale des organisations de sapeurs-pompiers dans le canton de Berne a permis de mieux saisir où en étaient les divers corps de sapeurs-pompiers et quel soutien pouvait proposer l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB. De plus, l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB a accompagné de près la fusion des corps de sapeurs-pompiers d'Ostermundigen et de la ville de Berne.

Les corps de sapeurs-pompiers d'Ostermundigen et de Berne ne font plus qu'un depuis le 1er janvier 2024. Cette fusion est l'aboutissement, pour les deux organisations, de leur rapprochement ces dernières années, qui avait démontré sa pertinence. Pour les deux parties, la fusion est un plus. D'une part, elle permet d'optimiser, grâce au soutien des sapeurs-pompiers professionnels, la disponibilité quotidienne des sapeurs-pompiers de milice d'Ostermundigen ; d'autre part, elle permet de mieux répondre aux objectifs de protection à l'est de la ville de Berne. L'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB a accompagné de près cette fusion en 2023, versant en plus une contribution d'infrastructure non négligeable pour assurer un bon démarrage.

Appréciation générale des organisations de sapeurs-pompiers

Au cours de l'année sous revue, l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB a mené des entretiens avec toutes les organisations de sapeurs-pompiers du canton de Berne. Ils ont permis de dresser un état des lieux et ont mis en évidence les besoins en matière de soutien et de développement. À cette fin, les inspecteurs d'arrondissement ont mené des entretiens avec les responsables dans les communes, les commandants et les responsables de la formation des corps de sapeurs-pompiers concernés. De plus, l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB a assisté chaque fois à un exercice afin de déterminer quelles thématiques devaient être améliorées dans les formations. L'examen a été mené à bien fin novembre. Il va maintenant être analysé plus en détail d'ici mi-2024, et des mesures seront définies.

« Ensemble pour la population – tel est le cœur de cette fusion. »

Daniel Briggen
Co-commandant
Sapeurs-pompiers d'Ostermundigen

« Cette fusion ne vise pas à gagner en taille. Nous voulons plutôt tirer parti ensemble des forces des diverses entités. »

Alain Sahli
Commandant
Sapeurs-pompiers de Berne

Technique spécialisée

Une nouvelle étape a été franchie pour le véhicule d'intervention électrique : en étroite collaboration avec Vogt AG à Oberdiessbach, l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB a réfléchi, au cours de l'année sous revue, à la conception technique du véhicule pour les sapeurs-pompiers.

Le châssis du véhicule d'extinction à petite citerne a été choisi. En 2023, l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB a mis l'accent, avec l'entreprise Vogt AG, sur la conception des aspects techniques spécialisés. Concrètement, sur la citerne d'eau d'extinction et la pompe. À la différence des tonnes-pompes habituels, il ne faut pas utiliser une pompe centrifuge mais une pompe normale, telle que celles utilisées dans les entreprises industrielles. Au cours de l'année sous revue, l'équipe de projet a évalué les modèles de différents constructeurs et les a comparés. En 2024, un modèle sera testé en détail pour s'assurer qu'il est approprié.

« Avec notre véhicule d'intervention électrique, nous innovons et remettons aussi sciemment en question les anciennes habitudes. »

Christian Bieri
Responsable Intervention et formation
Assurance immobilière Berne

Approvisionnement en eau d'extinction

Les sapeurs-pompiers tirent la majeure partie de l'eau d'extinction d'hydrantes et donc du réseau d'eau potable. L'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB mise sur les formations continues et le conseil pour sensibiliser les sapeurs-pompiers à l'importance de ménager cette ressource précieuse.

La Suisse dispose d'un réseau d'hydrantes très dense. Ces hydrantes sont alimentées en eau potable. Il est donc essentiel pour les sapeurs-pompiers de ne pas contaminer l'eau potable lors d'une intervention.

Recours à des clapets anti-retour
Conformément aux directives de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE), les sapeurs-pompiers doivent utiliser un clapet anti-retour lorsqu'ils ont recours à de l'eau d'extinction à partir d'hydrantes. Cela évite le reflux d'eau polluée. Davantage de formations internes des fournisseurs en eau potable ont pris en considération cet aspect. L'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB propose des formations continues et des conseils pour sensibiliser les sapeurs-pompiers à cette question.

« L'eau potable est précieuse. En tant qu'organisation de secours, nous devons tout mettre en œuvre pour éviter que ce que nous faisons souille l'eau potable. »

Peter Frick
Chef de l'Inspectorat des sapeurs-pompiers
Assurance immobilière Berne

myFeuerwehr

La plateforme d'information et de communication myFeuerwehr est active depuis l'automne 2022. Elle propose aux sapeurs-pompiers, aux communes et aux préfets et préfètes des informations importantes. En 2023, la plateforme a été dotée de plusieurs fonctions complémentaires.

La plateforme myFeuerwehr a été développée et est exploitée par l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB. En 2023, l'équipe de projet a ajouté plusieurs fonctions à la plateforme, veillant également à ce que des problèmes identifiés, par exemple en matière d'authentification, soient vite résolus.

- Listes d'appel : grâce aux listes d'appel numériques, les sapeurs-pompiers peuvent gérer de manière individuelle les aspects opérationnels des exercices.
- Nouveau matériel cartographique : la carte interactive fournie a été complétée par un calque supplémentaire. Sont désormais affichés tous les locaux des sapeurs-pompiers, les éléments de l'approvisionnement en eau d'extinction (hydrante, réservoir à ciel ouvert et silo d'extinction), les catégories de bâtiments (unité d'habitation, industrie, etc.) et toutes les installations PV ainsi que les stations de recharge alimentées en courant par BKW.
- Justificatifs de versement : les communes peuvent télécharger depuis myFeuerwehr des justificatifs de paiement pour les contributions d'exploitation et les contributions spéciales.
- Fil d'actualité : l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB peut saisir des informations et les publier de manière ciblée et à des moments précis.
- Formation à la chaleur : les organisations de sapeurs-pompiers peuvent remettre via myFeuerwehr leurs formations à la chaleur pour approbation.

Plus de 8'000 personnes se sont déjà inscrites à myFeuerwehr et utilisent les services proposés. Après une année à peine, la plateforme est déjà le principal canal d'information pour certains corps de sapeurs-pompiers. En 2024, l'équipe de projet se focalisera sur les interventions ; myFeuerwehr offrira ainsi un soutien encore meilleur aux sapeurs-pompiers pour maîtriser une intervention. D'ici fin 2024, il devrait en outre être possible de remplir numériquement, via myFeuerwehr, des rapports d'intervention.

« Sortir le portable du sac, remplir des listes d'appel en quelques clics, consulter des informations importantes sur le site d'intervention – il n'y a pas plus simple. »

Christian Gehret
Commandant
Sapeurs-pompiers de Gsteig

« Je regarde de temps à autre les alarmes pour calmer ma soif de savoir ce qui se passe. »

Martin Rutschi
Sapeurs-pompiers de Berthoud

Personnel

Christian Bieri dirige depuis le 1er janvier 2023, en tant qu'inspecteur adjoint des corps de sapeurs-pompiers, les domaines formation et intervention au sein de l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB. Au cours d'un entretien, il explique comment il conçoit sa nouvelle fonction et quels défis devront être relevés.

Comment conçois-tu ta nouvelle fonction ?
De manière générale, je m'engage, avec mes collègues de l'Inspectorat des sapeurs-pompiers et les instructrices et instructeurs, pour que les sapeurs-pompiers puissent intervenir de manière efficace et, surtout, sûre.

Comment es-tu arrivé aux sapeurs-pompiers ?
C'est dans les gènes de ma famille. Mon père était lui aussi très actif dans les sapeurs-pompiers et a également été instructeur d'arrondissement.

Comment gardes-tu l'équilibre entre ta carrière et ta vie privée ?
Le système de milice prévaut dans le canton de Berne. La plupart des sapeurs-pompiers exercent cette activité à titre accessoire. Idéalement, la famille prime. Puis l'activité professionnelle et enfin les sapeurs-pompiers. Mon activité professionnelle, c'est les sapeurs-pompiers. Le défi principal, pour moi, est de garder d'autres intérêts, qui n'ont rien à voir ou pas grand-chose à voir avec les sapeurs-pompiers. Par exemple ma famille ou les travaux agricoles. Ils me font du bien.

Comment vois-tu la mission de l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB ?
Dans tout ce que nous faisons, nous nous engageons pour les sapeurs-pompiers. Le plus important est que les sapeurs-pompiers s'entraînent et interviennent en toute sécurité et puissent retrouver leur famille sans accident. Nous y veillons avec nos formations ainsi qu'avec des moyens auxiliaires techniques et numériques. Lorsque nous évaluons des exercices et des interventions, nous ne le faisons pas pour embêter mais pour que nous progressions ensemble. Si quelque chose ne fonctionne pas sur le terrain, nous devons surtout revoir la formation.

« Il faut parfois perdre du temps pour en gagner. »

Christian Bieri
Responsable Intervention et formation
Assurance immobilière Berne

Quelles sont les spécificités des sapeurs-pompiers bernois ?
Clairement la formation uniforme à l'échelon cantonal. Et la forte couverture par des sapeurs-pompiers de milice. Les Bernois et Bernoises s'entraident ! Sur le plan topographique également, nous avons des réalités et des contraintes radicalement différentes. Voilà pourquoi les échanges de qualité entre sapeurs-pompiers sont essentiels. Il ne saurait être question « d'esprit de clocher ». Tout le monde parle à tout le monde, du Jura bernois à l'Oberland.

En quoi le service du feu a-t-il changé ces dernières décennies ?
Le temps passe désormais très vite et le progrès technique est fulgurant. Notre mission est de tenir ce rythme. Aujourd'hui, on ne peut toujours pas éteindre un incendie par des moyens numériques. Mais les compétences requises pour intervenir changent : il y a 20 ans, une intervention mobilisait peut-être 80 % de force musculaire et 20 % de travail cérébral. Aujourd'hui, ce rapport est presque inversé.

Comment faites-vous pour rester à niveau ?
Nous organisons des formations et des perfectionnements, examinons de nouveaux développements et réfléchissons à ce que dont nous avons vraiment besoin. Il faut parfois perdre du temps pour en gagner. Pour que nous arrivions au bon moment, au bon endroit, avec le bon matériel et la bonne équipe, tout doit être parfaitement rodé : l'humain, la technique, les moyens auxiliaires numériques et le savoir-faire.

Le type d'intervention a-t-il lui aussi changé ?
De nos jours, environ 80 % des interventions ne sont pas urgentes. Mais les 20 % d'interventions urgentes sont de plus en plus complexes. La technique offre d'énormes possibilités actuellement. Mais quand elle parvient à ses limites, les défis sont vraiment au rendez-vous. Un exemple : alors qu'un accident de circulation était par le passé synonyme de blessés, il est de plus en plus fréquent de voir les personnes accidentées sortir elles-mêmes de leur véhicule grâce aux dispositifs de sécurité actuels. Mais cette technique complique nettement l'ouverture du véhicule en cas d'urgence. Lors d'un sauvetage, nous déployons tout ce que nous avons.

Que t'apporte ton travail ?
La formation permet d'être en relation avec des personnes heureuses d'apprendre simplement quelque chose. On y rencontre aussi une diversité incroyable de personnalités. Au cours d'une intervention, c'est le point décisif : savoir qui est qui et quelles sont les compétences respectives. Il faut se connaître. C'est aussi l'une des forces du système de milice. Du dentiste à la menuisière : nous pouvons faire appel à des professionnels de tous les horizons. Seul le système de milice réunit une telle force, une telle énergie et tant de savoirs spécialisés. Mais les sapeurs-pompiers professionnels sont eux aussi essentiels pour le système en général. Ils sont en mesure, grâce à leur immense savoir technique, d'épauler de manière optimale les sapeurs-pompiers de milice et de compléter leurs prestations.

Nouveaux collaborateurs et collaboratrices à l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB

« J'apprécie les contacts agréables avec notre personnel externe et les organisations de sapeurs-pompiers. »

Christian Aeschbacher

Christian Aeschbacher épaule l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB depuis janvier 2023 en qualité de spécialiste des sapeurs-pompiers. Il s'occupe principalement des cours et du matériel.

Commune de domicile : Zuzwil
Sapeurs-pompiers : Christian Aeschbacher a servi activement de 1996 à 2021 auprès des sapeurs-pompiers de Münchenbuchsee, et depuis 2023, auprès de ceux de Jegenstorf. Depuis 2010, il est instructeur des sapeurs-pompiers et depuis 2021, inspecteur des corps de sapeurs-pompiers pour l'arrondissement d'Emmental Nord.

« Pour moi, travailler pour les sapeurs-pompiers bernois est un privilège. Les journées sont toutes différentes et nous contribuons tous ensemble à la sécurité publique. »

Sandra Egger

Sandra Egger épaule l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB depuis janvier 2023 en qualité de spécialiste du feu. Son travail est consacré principalement à des projets, à l'exploitation et au développement de WinFAP. Auparavant, elle a travaillé pendant plus de 20 ans dans le marketing.

Commune de domicile : Thunstetten
Sapeurs-pompiers : Sandra Egger sert activement depuis 2020 auprès des sapeurs-pompiers de Thunstetten-Bützberg.

Nouveaux inspecteurs des sapeurs-pompiers d'arrondissement
(à titre accessoire, à partir du 1er janvier 2024)

Nouveaux instructeurs et instructrices des sapeurs-pompiers
(à titre accessoire)

Maik Zürcher
Commune de domicile : Tramelan
Profession : jardinier-paysagiste
Sapeurs-pompiers : CR Tramelan depuis 2015
(jeunes sapeurs-pompiers 2010)

Jimmy Geiser
Commune de domicile : Tramelan
Métier principal : peintre
Sapeurs-pompiers : CR Tramelan depuis 2012

Marco Kunz
Commune de domicile : Melchnau
Métier principal : chef d'intervention BLS
Sapeurs-pompiers : sapeurs-pompiers de Grünenberg, sapeurs-pompiers BLS

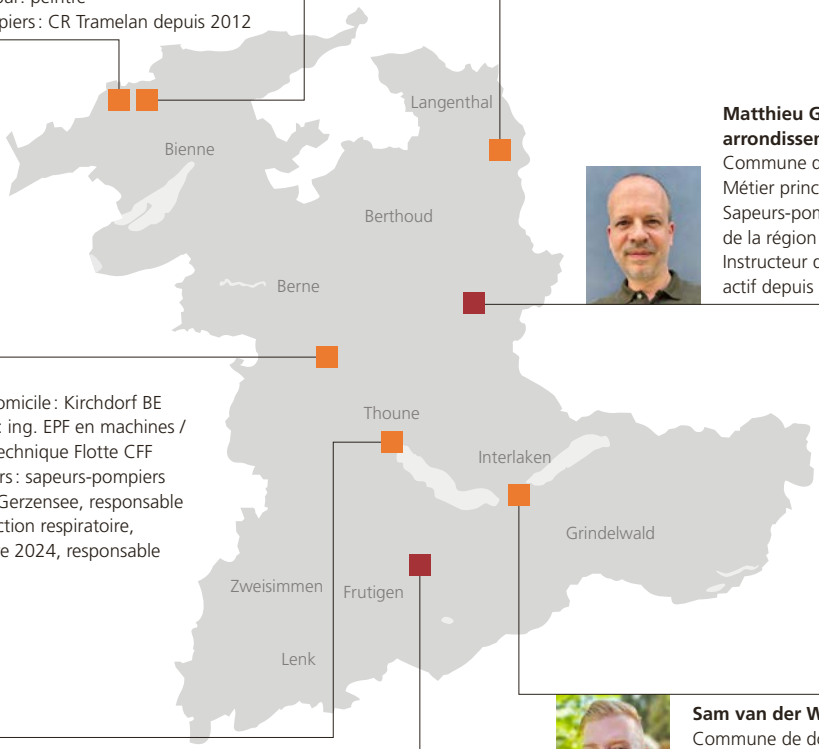

Matthieu Gerber, arrondissement d'Emmental Sud
Commune de domicile : Langnau im Emmental
Métier principal : créateur/designer web
Sapeurs-pompiers : sapeurs-pompiers de la région de Langnau depuis 1996
Instructeur des sapeurs-pompiers : actif depuis 2010

Reinhard Reist
Commune de domicile : Kirchdorf BE
Métier principal : ing. EPF en machines / Chef d'équipe Technique Flotte CFF
Sapeurs-pompiers : sapeurs-pompiers de la région du Gerzensee, responsable technique Protection respiratoire, à partir d'octobre 2024, responsable de la formation

Ramona Salzmann
Commune de domicile : Steffisburg
Profession : soignante animalière et spécialiste en soins
Sapeurs-pompiers : sapeurs-pompiers de Thoune

Sam van der Wee
Commune de domicile : Bönigen b. Interlaken
Métier : sanitaire de sauvetage ES, jusqu'en février 2024, commandant adjoint, puis coordinateur d'engagement au 144 chez Protection et sauvetage Berne
Sapeurs-pompiers : sapeurs-pompiers du Bödeli

Jonathan Jaggi, arrondissement de Frutigen-Niedersimmental
Commune de domicile : Reichenbach im Kandertal
Métier principal : contremaître charpentier / vente
Sapeurs-pompiers : sapeurs-pompiers de Reichenbach depuis 1994, commandant depuis 2017

L'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB

La loi sur la protection contre le feu et sur les sapeurs-pompiers du canton de Berne confie à l'AIB le soin d'organiser et d'exercer la surveillance stratégique et spécialisée des sapeurs-pompiers cantonaux. Elle exploite à cet effet l'Inspectorat des sapeurs-pompiers. Celui-ci est financé par des moyens issus du prélèvement pour la prévention de l'assurance immobilière obligatoire et de subventions du canton, de la Confédération et de tiers.

L'Inspectorat des sapeurs-pompiers emploie 7 collaboratrices et collaborateurs travaillant à titre principal, soutenus par 12 inspectrices et inspecteurs des sapeurs-pompiers d'arrondissement et quelque 120 instructrices et instructeurs des sapeurs-pompiers et officiers spécialisés externes.

Cahier des charges

- Assurer la formation et le perfectionnement des sapeurs-pompiers en vue de leurs interventions
- Définir et contrôler les exigences minimales en matière d'équipement, de formation et de procédure d'alerte
- Coordonner les centres de renfort spéciaux cantonaux pour le sauvetage de personnes en cas d'accident et pour la défense contre les hydrocarbures, les interventions en cas de sinistre d'origine atomique, biologique ou chimique (protection ABC) ou encore les interventions impliquant des infrastructures ferroviaires
- Mettre à disposition des instruments adéquats pour assurer la qualité
- Coordonner la coopération intercantonale et cantonale avec des organisations partenaires
- Conseiller les commandants des pompiers et les communes
- Assister le chef d'intervention sur place en cas d'événement majeur et coordonner les moyens entre les différents sites

Vue d’ensemble des sapeurs-pompiers bernois

139
corps de sapeurs-pompiers de milice

2
organisations de sapeurs-pompiers avec des éléments professionnels et de milice

22
corps de sapeurs-pompiers d’entreprises

9’506
membres des sapeurs-pompiers

501
membres des jeunes sapeurs-pompiers

934
femmes

317
véhicules d’extinction

34
engins de sauvetage et de travail aériens

8
grands ventilateurs mobiles

GVB 860 f 01.24 150

Assurance immobilière Berne
Papiermühlestrasse 130, 3063 Ittigen, gvb.ch